


**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - HERAULT**

Envoyé en préfecture le 08/09/2022  
Reçu en préfecture le 08/09/2022  
Affiché le   
ID : 034-263400194-20220908-393-DE



Séance du 6 septembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le 6 septembre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente.

**Délibération n° 393**

**Objet :**

**Transfert des fonctions support sur le GECOH**

**Présents :** ; Gaëlle LEVEQUE, Ahmed KASSOUH, Damien ALIBERT, Magali STADLER, Marc PIMPETERRE, Michel PANIS, Marie-Pierre DELCROIX, Gilbert MARTINEZ

**Représentés :**

**Non représentés :** Fatiha ENNADIFI, Michèle NICOL, Laurent MAITRE, Monique GALEOTE

**Secrétaire de séance :** Guilhem RAMBAUD

En application de la feuille de route adoptée par l'Assemblée Générale du GECOH lors de sa séance du 24 septembre 2021 (Axe1 – Obj 2), qui vous a été présentée lors de la séance du de ce jour, le rapporteur présente le contrat de prestation de service à intervenir entre le CCAS de Lodève et le GECOH pour le transfert de fonctions supports de l'EHPAD vers le siège.

**Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :**

**APPROUVE** le projet de convention de prestation de service

**DIT** que les crédits seront inscrits dans l'EPRD2022

**AUTORISE** Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**CHARGE** Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 8 septembre 2022

Pour copie conforme

Nombre de conseillers en exercice : 12

Présents ou représentés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La Présidente du CCAS  
Gaëlle LEVEQUE



Signé par : Monique GALEOTE  
Date : 08/09/2022  
Qualité : Vice Présidente du CCAS